

Nom commercial : LHL-X100**Code produit:** 2007-5**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 11.05.2023**Version remplacée:** 3.3.0, établi le: 10.02.2022**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****LHL-X100****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Graisse

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

KAA-Europa GmbH

Am Stauweiher 1

51688 Wipperfürth

N° de téléphone +49 2267 - 8729-13

N° Fax +49 2267 - 8729-26

e-mail info@kaa-europa.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Acute 1; H400

Aquatic Chronic 1; H410

Eye Dam. 1; H318

Resp. Sens. 1; H334

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH05



SGH08



SGH09

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

N,N'-(méthylènedi-4,1-phénylène) bis [N'-octyl] urée

Mentions de danger

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H334

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Nom commercial : LHL-X100**Code produit:** 2007-5**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 11.05.2023**Version remplacée:** 3.3.0, établi le: 10.02.2022**Région:** FR

H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhydes.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Caractérisation chimique**

Mélange (préparation)

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités		
	64742-54-7 265-157-1 649-467-00-8 -	Asp. Tox. 1; H304	>= 25,00 - < 50,00 % en poids
2	N,N''-(méthylènedi-4,1-phénylène) bis [N'-octyl] urée		
	- 445-760-8 006-103-00-7 01-2120106785-55	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334	< 5,00 % en poids
3	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc		
	68457-79-4 270-608-0 - 01-2119493628-22	Aquatic Chronic 2; H411 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315	< 5,00 % en poids
4	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène		
	68411-46-1 270-128-1 - 01-2119491299-23	Repr. 2; H361f Aquatic Chronic 3; H412	< 2,50 % en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	-	-	M = 100	M = 100
3	-	Skin Irrit. 2; H315: C >= 15%	-	-

Nom commercial : LHL-X100**Code produit:** 2007-5**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 11.05.2023**Version remplacée:** 3.3.0, établi le: 10.02.2022**Région:** FR**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Mousse stable aux alcools; Produit d'extinction à sec; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination". Danger de dérapage en cas de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Nom commercial : LHL-X100**Code produit:** 2007-5**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 11.05.2023**Version remplacée:** 3.3.0, établi le: 10.02.2022**Région:** FR**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.
Eviter contamination des yeux, la peau et des vêtements.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Tenir à l'écart des aliments/des boissons/des aliments pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Agents oxydants

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs DNEL, DMEL et PNEC****valeurs DNEL (travailleurs)**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc			68457-79-4 270-608-0
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	11,87 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	8,13 mg/m³
2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène			68411-46-1 270-128-1
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,44 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,31 mg/m³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc			68457-79-4 270-608-0
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,24 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	5,93 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	2,06 mg/m³
2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène			68411-46-1 270-128-1
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,05 mg/m³
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,22 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,08 mg/m³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc		68457-79-4 270-608-0

Nom commercial : LHL-X100**Code produit:** 2007-5**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 11.05.2023**Version remplacée:** 3.3.0, établi le: 10.02.2022**Région:** FR

	Eau	eau douce	4,00	µg/L
	Eau	eau marine	4,60	µg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	45,00	µg/L
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100,00	mg/L
2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène		68411-46-1 270-128-1	
	Eau	eau douce	0,034	mg/L
	Eau	eau marine	0,003	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,446	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	0,045	mg/kg
	concerne : poids sec			
	sol	-	17,6	mg/kg
	concerne : poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	0,833	mg/kg poids sec
	concerne : aliments			

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié : caoutchouc nitrile

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation

liquide

Etat

pâteux

Couleur

jaune

Odeur

perceptible

pH

Nom commercial : LHL-X100**Code produit:** 2007-5**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 11.05.2023**Version remplacée:** 3.3.0, établi le: 10.02.2022**Région:** FR

Donnée non disponible.

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition

Donnée non disponible.

Point de fusion/point de congélation

Donnée non disponible.

Température de décomposition

Donnée non disponible.

Point d'éclair

Valeur	>	200	°C
Méthode	Setaflash		

Température d'inflammation

Donnée non disponible.

Température d'auto-inflammabilité

Remarque/s	Le produit n'est pas spontanément inflammable.
------------	--

Inflammabilité

Donnée non disponible.

Limites inférieure d'explosion

Donnée non disponible.

Limites supérieure d'explosion

Donnée non disponible.

Pression de vapeur

Donnée non disponible.

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Valeur	0,90	g/cm ³
Température de référence	25	°C

Solubilité dans l'eau

Remarque/s	Non miscible ou difficile à mélanger
------------	--------------------------------------

Solubilité

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc	68457-79-4	270-608-0
log Pow		0,69	
Température de référence		21,8	°C
Méthode		OCDE 107	
Source		ECHA	
2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
log Pow		6,66	
Température de référence		23	°C
Méthode		OECD 123	
Source		ECHA	

Viscosité cinématique

Donnée non disponible.

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

Nom commercial : LHL-X100**Code produit:** 2007-5**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 11.05.2023**Version remplacée:** 3.3.0, établi le: 10.02.2022**Région:** FR**9.2 Autres informations****Autres informations**

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone; fumées d'oxydes métalliques toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité orale aiguë**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc	68457-79-4	270-608-0
DL50		3600	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc	68457-79-4	270-608-0
DL50	>	20000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation

Nom commercial : LHL-X100**Code produit:** 2007-5**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 11.05.2023**Version remplacée:** 3.3.0, établi le: 10.02.2022**Région:** FR

Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc	68457-79-4	270-608-0
Durée d'exposition		4	h
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 404	
Source		ECHA	
Évaluation		Irritant	
2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
Durée d'exposition		4	h
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 404	
Source		ECHA	
Évaluation		irritant faible	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc	68457-79-4	270-608-0
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 405	
Source		ECHA	
Évaluation		Effets irréversibles sur les yeux	
2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 405	
Source		ECHA	
Évaluation		Non irritant	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc	68457-79-4	270-608-0
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	

Mutagenicité sur les cellules germinales

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc	68457-79-4	270-608-0
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
Méthode		OECD	

Nom commercial : LHL-X100**Code produit:** 2007-5**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 11.05.2023**Version remplacée:** 3.3.0, établi le: 10.02.2022**Région:** FR

Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc	68457-79-4	270-608-0
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
Voie d'exposition		orale	
Espèces		rat	
Méthode		OECD	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc	68457-79-4	270-608-0
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
Voie d'exposition		orale	
Méthode		OECD	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc	68457-79-4	270-608-0
CL50		46	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Cyprinodon variegatus		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

Nom commercial : LHL-X100**Code produit:** 2007-5**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 11.05.2023**Version remplacée:** 3.3.0, établi le: 10.02.2022**Région:** FR

2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
CL50		>	100 mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc	68457-79-4	270-608-0
LE50		23	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
CE50		51	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
CE10		1,69	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc	68457-79-4	270-608-0
LE50		21	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
CE50		>	100 mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
CI50		>	100 mg/l
Durée d'exposition		3	h

Nom commercial : LHL-X100**Code produit:** 2007-5**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 11.05.2023**Version remplacée:** 3.3.0, établi le: 10.02.2022**Région:** FR

Espèces	boue activée
Méthode	OCDE 209
Source	ECHA

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc	68457-79-4	270-608-0
Type		biodégradabilité aérobie	
Valeur		1,5	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 B		
Source	ECHA		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		
2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
Type		biodégradabilité aérobie	
Valeur		1	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 B		
Source	ECHA		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc	68457-79-4	270-608-0
log Pow		0,69	
Température de référence		21,8	°C
Méthode	OCDE 107		
Source	ECHA		
2	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	270-128-1
log Pow		6,66	
Température de référence		23	°C
Méthode	OECD 123		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Nom commercial : LHL-X100**Code produit:** 2007-5**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 11.05.2023**Version remplacée:** 3.3.0, établi le: 10.02.2022**Région:** FR

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	9
Code de classification	M6
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	90
Numéro ONU	UN3082
Nom technique	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Sources de danger	N,N"-(méthylènedi-4,1-phénylène) bis [N'-octyl] urée
Code de restriction en tunnels	-
Étiquette	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.2 Transport IMDG

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3082
Nom et description	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
Sources de danger	N,N"-(méthylènedi-4,1-phénylène) bis [N'-octyl] urée
EmS	F-A, S-F
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3082
Nom et description	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Sources de danger	N,N"-(méthylènedi-4,1-phénylène) bis [N'-octyl] urée
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Nom commercial : LHL-X100**Code produit:** 2007-5**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 11.05.2023**Version remplacée:** 3.3.0, établi le: 10.02.2022**Région:** FR**Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006.

N° 3

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	Huile de base - non spécifié, huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées	64742-57-0	265-160-8	75
2	N,N''-(méthylènedi-4,1-phénylène) bis [N'-octyl] urée	-	445-760-8	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

E1

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 639207